



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale de l'Administration

Cadre réservé à l'administration
(ne rien inscrire)

N°

**Dossier à renvoyer au
Services de l'État en Guyane
Site Vieux Port 1 – Ex DEAL
Bureau des concours
Rue du Vieux Port
C.S 76003
97300 Cayenne**

*Sous enveloppe en recommandé avec accusé de réception
ou par courriel à dga-drh-concours@guyane.pref.gouv.fr*

*Aucun dossier ne doit être déposé à l'accueil du site Vieux Port,
ni au bureau des concours*

**Direction des ressources humaines
Service de la formation, des concours et des voyages
Bureau des concours**

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS PROFESSIONNEL DE CHEF(FE) D'ÉQUIPE D'EXPLOITATION PRINCIPAL DES TPE BRANCHE ROUTES ET BASES AÉRIENNES SESSION 2023

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription: : **le 6 mars 2023** (le cachet de la poste faisant foi)
Date des épreuves d'admissibilité : **le 6 avril 2023**
Dossier limite d'envoi du dossier RAEP : **le 9 mai 2023**
Date des épreuves d'admission (sauf modifications) : **à compter du 15 mai 2023 (date prévisionnelle)**

Nombre de postes offerts au concours : 4 (leur localisation sera précisée ultérieurement)

*Avant de renseigner le dossier d'inscription,
lire attentivement la notice explicative jointe*

**Les dossiers parvenus après la date de clôture des inscriptions (cachet de la poste faisant foi)
ne seront pas pris en compte : ils seront déclarés irrecevables**

I - IDENTITÉ (écrire en lettres majuscules) :

	Mme <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>
Nom :	<input type="text"/>	
Nom d'usage :	<input type="text"/>	
Prénom :	<input type="text"/>	
Autres prénoms (séparés par une virgule) :	<input type="text"/>	
Né(e) le (jj/mm/aaaa) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
à (commune et code postal):	<input type="text"/>	

II - COORDONNÉES PERSONNELLES :

Les courriers de convocation seront envoyés à cette adresse :

Adresse :	<input type="text"/>				
	<input type="text"/>				
Code Postal :	<input type="text"/>	Commune :			
	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
DOM COM ou pays étranger :	<input type="text"/>				
Coordonnées téléphoniques : [2 numéros par case]					
domicile :	<input type="text"/>	portable :	<input type="text"/>	travail :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>				

III – CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS PROFESSIONNEL :

Peuvent se présenter au concours professionnel de chef(fe) d'équipe d'exploitation principal(e), les agents d'exploitation principaux remplissant les conditions statutaires au plus tard au 1^{er} janvier de l'année du concours, soit le 1^{er} janvier 2023 pour la présente session :

- avoir au moins un an d'ancienneté dans le 4ème échelon du grade ;
- être en activité, en détachement, en congé parental au premier jour de l'épreuve écrite ;
- compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Faire compléter et viser par le service RH de proximité et joindre à votre dossier l'état des services accomplis joint en annexe 1 du présent dossier.

IV - CENTRE D'EXAMEN :

Les épreuves d'admissibilité et d'admission se dérouleront à **Cayenne**.

V - PERSONNES HANDICAPÉES :

Êtes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie (RQTH) ?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre les justificatifs suivants au présent dossier :

- attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité
- certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (*formulaire joint en annexe n° 2 du présent dossier*)

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisé ? :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves orales :

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé ainsi que l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé sont **à joindre au présent dossier**.

VI - ENGAGEMENT :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A

, le

Signature du (de la) candidat(e) :

Remarque : Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

ÉTAT DES SERVICES ACCOMPLIS
à faire obligatoirement viser par le service de gestion de proximité de la DRH

Nom de famille _____
(en lettres capitales)

Nom de naissance _____
(s'il est différent – en lettres capitales)

Prénoms _____

Né(e) le (jj-mm-aa) : _____

Corps / Grade	Service	Qualité (Fonctionnaire, ou Contractuel)	Position administrative	Périodes		Durée (A-M-J)
				Du (jj-mm-aa)	Au (jj-mm-aa)	

Dernier échelon et date d'accès :

Signature et tampon du service RH

A....., le.....

DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS**CERTIFICAT MÉDICAL**

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours ou examen pour le recrutement

Nom et prénoms du (de la) candidat(e)

Né(e) le à

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné(e) praticien(ne) de médecine générale assermenté(e)
certifie que le (la) candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État.

En conséquence, ce (cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves d'admissibilité et/ou d'admission :

- d'une installation dans une salle spéciale
- d'un temps de composition majoré d'un tiers :
- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte :
- d'un sujet en braille :
- de l'assistance d'une secrétaire :
- autre mesure particulière :

Observations éventuelles du praticien :

Fait à, le

Tampon et signature